

Achillea erba-rotta subsp. *erba-rotta*

Achillea erba-rotta All. subsp. *erba-rotta*, Auct. Syn. Stirp. Taurin. : 17 (1773)

Achillée erba-rotta, Achillée à feuilles simples

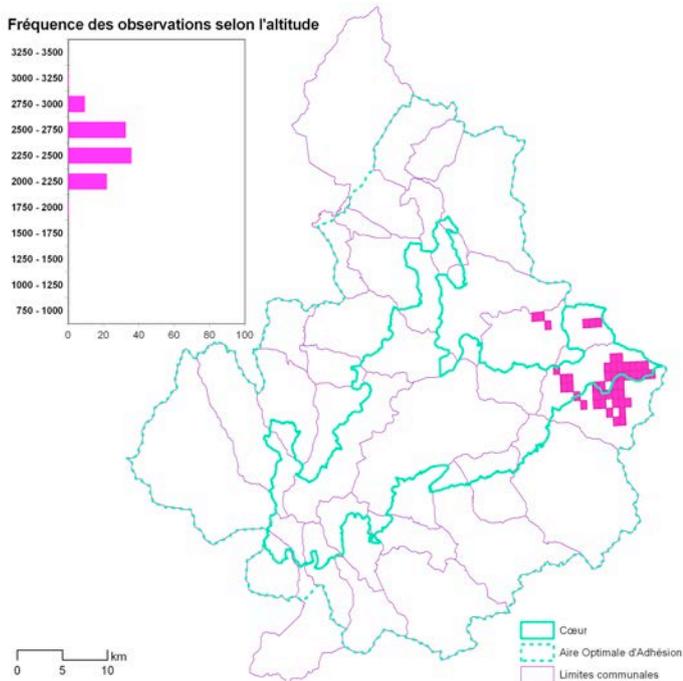
Millefoglio erba-rotta

Asteraceae

Hémicryptophyte

Ouest alpin

Sans protection réglementaire - LRRA : vulnérable



© Parc national de la Vanoise - Vincent Augé

Éléments descriptifs

Parmi les petites achillées à fleurs blanches, *Achillea erba-rotta* subsp. *erba-rotta* se distingue par ses feuilles indivises, dentées seulement dans la partie supérieure. Les caractéristiques de l'inflorescence sont communes aux autres sous-espèces (six en Europe) : capitules groupés en corymbe et limbe des fleurs ligulées égalant ou dépassant l'involucre. Au côté de la subsp. *erba-rotta* coexiste en Vanoise la subsp. *moschata* (élevée au rang d'espèce dans certaines flores) au feuillage profondément découpé. D'autres achillées observées en Vanoise, à la morphologie foliaire intermédiaire entre ces deux sous-espèces sont soit à rattacher à la subsp. *ambigua*, soit d'origine hybridogène. Une étude resterait à conduire afin de résoudre cette question.

Écologie et habitats

Achillea erba-rotta subsp. *erba-rotta* s'observe en Vanoise dans différents types de milieux où le substrat rocheux silicaté est toujours très présent. Si les rochers et les éboulis, constitués en particulier de blocs de gneiss, sont les habitats de prédilection de cette plante, elle se rencontre également sur les alluvions grossières des torrents et dans les ouvertures des pelouses rocailleuses, toujours sur silice.

Distribution

L'aire de distribution de cette achillée est limitée à un territoire restreint de l'ouest des Alpes, de part et d'autre de la frontière avec l'Italie et la France, depuis les Alpes-Maritimes à la Savoie pour ce qui concerne la France. En

Savoie, ces plantes sont extrêmement localisées le long de cette frontière à Bonneval-sur-Arc où se situe l'essentiel des populations et à Val-d'Isère où quelques stations peu étendues sont connues dans le vallon de Prariond et vers le col de la Bailletta. Curieusement, c'est à Val-d'Isère que le premier signalement en Savoie a été effectué (Allioni, 1785). À noter que les aires de distribution des sous-espèces *erba-rotta* et *moschata* ne se recouvrent pratiquement pas.

Menaces et préservation

Environ la moitié des populations d'*Achillea erba-rotta* subsp. *erba-rotta*, actuellement répertoriée en Vanoise, est implantée dans le cœur du Parc et donc strictement protégée. L'autre moitié, localisée dans l'aire optimale d'adhésion, fait l'objet de cueillettes plus ou moins intensives pour des tisanes et des alcools, par des cueilleurs de plus en plus nombreux. Seule une sensibilisation continue de tous les publics sur l'intérêt patrimonial de cette endémique ouest-alpine, qui peut très localement paraître abondante, est susceptible de limiter les prélèvements.